

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR09.30PR
concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 656'200.-- pour la mise en place
d'un système automatisé de vélos en libre service et la réponse à la motion
Giroud « location ou prêt de vélos communaux »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le lundi 15 juin 2009 à 19h00 en salle des Conférences I. Elle était composée de Mesdames et Messieurs Madeleine Lechmann, Josy Tessa, Christine Niggeler, Bexhet Halimi, Yvan Gindroz, Jean-Louis Vial, Jean-Louis Klaus, et du soussigné comme rapporteur.

Pour compléter le préavis très bien présenté par la municipalité et répondre aux questions des commissaires étaient également présents, Messieurs Jean-Daniel Carrard, Municipal, Daniel-André Morend et Lucas Girardet, directeur de Lausanne Roule.

Le système choisi par la Municipalité est déjà bien développé en Italie, il a été expérimenté et fonctionne à la satisfaction de ses utilisateurs.

Les vélos choisis sont des modèles très résistants, conçus par une maison suisse (Simpel). Les composants sont asiatiques, ils sont assemblés en Pologne puis le montage final se fait en Suisse. Les vélos sont équipés de cadenas à clé fixé sur le cadre. Quand on retire la clé, le cadenas se verrouille. Lorsque le vélo est sur la borne d'accrochage de la station, la clé n'est pas atteignable. Vu la topographie de la ville aucun vélo électrique n'est prévu.

Il est prévu de commencer avec un réseau de base (7 stations, 90 vélos) et de suivre le développement par la suite. Il est possible de l'étendre au-delà de la commune, Grandson, Yvonand, Montagny pourraient être intéressés.

Le système informatique intégré permet d'étudier les flux afin de pouvoir modifier le nombre de vélo dans les différentes stations.

Les vélos seront disponibles toute l'année, 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Le site internet est www.yverdonroule.ch et non pas www.yverdonroule.ch (page 9 du préavis)

Emplois : la gestion se fera depuis Lausanne (une personne de plus pour s'occuper d'Yverdon) et il est prévu 4-5 personnes en collaboration avec Caritas pour s'occuper de l'entretien et de la maintenance sur le site d'Yverdon-les-Bains.

Conclusions :

Le réseau de vélo en libre service se répand dans le canton de Vaud. Une ville de vélos comme Yverdon-les Bains se doit de présenter un système de location de bicyclettes.

C'est un atout touristique important.

La commission fait un vœu, elle invite la municipalité à être attentive aux développements de nouvelles stations, en particulier vers Y-parc.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, c'est avec 7 voix pour et une abstention que la commission vous recommande d'accepter les articles 1, 2 et 3 du présent préavis.

Le rapporteur :

